



Subventions aux municipalités pour la résilience climatique

Lignes Directrices Pour L'octroi de Subventions

La Fondation Intact: La Fondation Intact est au cœur de la valeur de générosité d'Intact Corporation financière. Depuis sa création, la Fondation Intact a versé plus de 40 millions de dollars en dons de bienfaisance à plus de 1 500 organismes partout au pays. Elle est déterminée à trouver des solutions d'adaptation aux changements climatiques et à soutenir des organismes de bienfaisance qui aident les gens à comprendre les conséquences de plus en plus importantes des changements et à s'en protéger.

Les Subventions aux Municipalités pour la Résilience Climatique: Les subventions aux municipalités pour la résilience climatique (SMRC) visent à aider financièrement les municipalités à créer des solutions efficaces et pratiques qui réduisent les risques d'inondations et d'incendies incontrôlés. Toutes les municipalités canadiennes peuvent présenter une demande de façon autonome ou en partenariat avec une organisation non gouvernementale (ONG) dont la mission est de protéger les gens contre les inondations et les incendies incontrôlés. Les SMRC fournissent une aide financière maximale de 100 000 \$ par année, par projet. Elles devront servir à renforcer la résilience des collectivités aux inondations et aux incendies incontrôlés. Les projets présentés doivent pouvoir débuter d'ici octobre 2022 et peuvent financer des dépenses de fonctionnement ou d'immobilisations.

Conditions D'admissibilité aux SMRC

Pour être admissible, une demande doit respecter les conditions suivantes:

- Elle doit être présentée par une municipalité, un organisme de bienfaisance enregistré auprès de l'Agence du revenu du Canada (ARC), une instance dirigeante autochtone ou un organisme public d'autre nature exerçant une fonction gouvernementale au Canada (« donataire reconnu »).
- Le projet doit avoir des retombées pour une collectivité vulnérable aux répercussions des changements climatiques et réduire les risques d'inondation ou d'incendie incontrôlé.
- Le projet doit être « prêt à démarrer » et réalisable d'ici un ou deux ans.

- Le projet doit avoir des résultats mesurables et des indicateurs de succès.
- Le projet doit correspondre à l'une des quatre catégories suivantes:
 - Projet de verdissement ou d'infrastructure naturelle prêt à démarrer
 - Solution d'atténuation du changement climatique
 - Projet de recherche ou d'évaluation de viabilité
 - Sensibilisation et éducation
- Le projet doit pouvoir être étendu à l'ensemble de la collectivité.
- Une seule demande par municipalité.
- La demande ne peut pas dépasser 100 000 \$CA.

Calendrier du Programme

Du 4ème octobre 2021 au 31 janvier 2022	Période de présentation des demandes
Du 1er février 2022 au 31 mars 2022	Évaluation et approbation des demandes
Du 1er avril 2022 au 31 mai 2022	Financement accordé aux demandes approuvées et début des projets
Du 1er juin 2022 au 30 septembre 2022	Les donataires font état des progrès et des retombées des projets

Processus D'évaluation

Les demandes seront examinées dans le cadre d'un processus en trois étapes. Elles seront d'abord examinées par un membre de l'équipe Empreinte sociale d'Intact, puis par un comité d'examen, avant d'être finalement soumises à l'approbation de la Fondation Intact.

Des Questions?

Pour toute question sur le programme de subventions, veuillez communiquer avec la Fondation Intact à fondation.intact@intact.net.

Exemples de Projects

Type de Solution	Résilience aux Inondations	Résilience aux Incendies Incontrôlés
Projet de verdissement ou d'infrastructure naturelle prêt à démarrer	<ul style="list-style-type: none"> • Restauration de milieux humides, de zones riveraines ou de milieux secs. • Installation de ponceaux, de bermes ou de digues. • Mise en place de systèmes naturels de gestion de l'eau comme des bassins de rétention et des jardins pluviaux. • Création d'espaces naturalisés ou transformation de surfaces imperméables pour réduire le ruissellement des eaux. • Naturalisation d'espaces verts pour rehausser la résilience grâce à la plantation d'arbres et de plantes indigènes. 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre de techniques de gestion de la végétation et d'aménagement du paysage pour créer un coupe-feu protégeant la collectivité. Par exemple : <ul style="list-style-type: none"> • plantation d'arbres résistant au feu et de plantes résistantes à la sécheresse; • création de zones tampons faibles en combustibles; • défrichage pour créer des coupe-feux; • creusage de tranchées pour créer des coupe-feux. • Mise en œuvre de solutions autochtones ou traditionnelles de lutte contre les incendies, comme le brûlage contrôlé.

Type de Solution	Résilience aux Inondations	Résilience aux Incendies Incontrôlés
Outils d'atténuation des changements climatiques	<ul style="list-style-type: none"> • Offre de nouveaux incitatifs ou de subventions aux propriétaires d'habitation, aux entreprises et aux membres vulnérables de la collectivité pour installer des outils comme des : <ul style="list-style-type: none"> • pompes de vidange; • clapets antiretour; • couverts de margelles; • extensions de descente d'eaux pluviales; • nivellements correctifs. • Mise en place de systèmes de prévision ou d'alarme d'inondation. • Entretien de stations de pompage d'eaux usées. • Amélioration de la résilience des bâtiments et des actifs possédés ou opérés par la municipalité. • Offre d'un programme municipal de vérification en soutien au programme de protection des habitations contre les inondations du Centre Intact d'adaptation au climat. 	<ul style="list-style-type: none"> • Offre de nouveaux incitatifs ou de subventions aux propriétaires d'habitation, aux entreprises et aux membres vulnérables de la collectivité pour installer des solutions comme des <ul style="list-style-type: none"> • toitures ignifuges; • parements ignifuges; • écrans et dispositifs de protection non combustibles. • Amélioration de l'accès à des sources d'eau fiables, comme des pompes à incendie portatives et des réservoirs d'eau. • Obtention d'équipement d'extinction d'incendie et de matériel de lutte contre les incendies sur place, comme l'équipement de pompier, des lances d'arrosage et des systèmes d'extincteurs à eau.
Projet de recherche/évaluation de viabilité	<ul style="list-style-type: none"> • Actualisation des cartes des zones inondables. • Élaboration d'une stratégie municipale d'adaptation. • Évaluation de la viabilité de projets d'infrastructures résilientes. • Personnel contractuel comme conseiller en résilience ou responsable de la résilience. 	<ul style="list-style-type: none"> • Actualisation des cartes de risques d'incendie. • Évaluation des risques d'incendie incontrôlé. • Élaboration d'un plan pour les incendies en milieu périurbain afin de réduire les risques pour les nouveaux quartiers et les existants.
Sensibilisation et information	<ul style="list-style-type: none"> • Création d'un portail Web permettant aux résidents d'obtenir de l'information sur les risques d'inondation pour leur propriété. • Distribution aux résidents de documents sur la protection des propriétés contre les inondations. • Campagne d'information ou de sensibilisation auprès des entreprises et des propriétés commerciales locales pour rehausser la résilience de leurs bâtiments aux changements climatiques. 	<ul style="list-style-type: none"> • Ajout de vérifications du bien-être des résidents dans des applications mobiles de sécurité-incendie. • Distribution aux résidents de documents sur la protection des propriétés contre les inondations, comme l'appli Fire Smart Begins at Home d'Intelli-feu CanadaMC. • Campagne d'information ou de sensibilisation auprès des entreprises, des propriétés commerciales et des promoteurs de la localité pour rehausser la résilience de leurs bâtiments et de leurs projets aux incendies. • Offre d'évaluations sur les risques d'incendie périurbain aux propriétaires dans les zones à risque.